

20.10.2017

KARTING

Composition de la commission mixte nationale

FFSA : Christophe LOLLIER (DTN) - Arnaud SEPVAL (responsable du service karting)

FF Sport U : Bertrand GAUTIER (directeur national adjoint)

L'assurance associée à la licence FF Sport U ne garantit pas la pratique des sports automobiles. Pour les risques spécifiques inhérents à la pratique du karting lors des épreuves qualificatives ou du championnat de France universitaire, les participants seront assurés en Responsabilité Civile et Accidents Corporels soit par le contrat "loisir" du circuit d'accueil soit par la licence ou titre de participation FFSA.

La Fédération Française du Sport Automobile (FFSA) et la Fédération Française du Sport Universitaire (FFSU) organisent une opération nationale de karting loisir dans toute la France.

Cette opération est dénommée « Championnat de France Universitaire de Karting » et comportera :

- Des épreuves sélectives académiques, régionales ou de conférences, coordonnées par les CR Sport U et les CRK

- Une finale du Championnat de France organisée conjointement par la FF Sport U et la FFSA

Tous les points non prévus au présent règlement relèvent du Code Sportif International, des règlements sportifs et techniques FFSA.

1 – Date et lieu du championnat de France

29 mars 2018
(CRSU de Nantes)

La FFSA et la FFSU se réservent le droit de modifier cette date.

Horaires

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés et seront envoyés aux pilotes inscrits, aux organisateurs et aux officiels de l'épreuve. Sauf cas de force majeure, ils ne subiront aucune modification.

L'installation dans les stands et le contrôle administratif auront lieu le jeudi 29 mars à 10h00.

La manifestation débutera officiellement le **jeudi à 11h30** avec les essais libres officiels. Avant le début de ces essais officiels, le pilote aura la possibilité de s'entraîner de 9h30 à 11h00. Les participants devront s'acquitter du paiement de cette séance auprès du circuit.

CONCURRENTS ET PILOTES

Licences

Le championnat de France universitaire sera ouvert à tout pilote détenteur d'une licence délivrée par la FFSU **et** d'une licence nationale de karting « Pilote concurrent conducteur (NCCK) » ou d'un « titre de participation course club » délivrée par la FFSA, en cours de validité dans sa catégorie pour **2017**.

Pilotes admis

Un maximum de 90 pilotes sera admis. La FFSA et la FFSU se réserve la possibilité de modifier le nombre de pilotes. La FFSA se dégage de toute responsabilité en cas d'annulation de tout ou partie des sélections et/ou finale, et ce pour quelque motif que ce soit.

Le "championnat de France universitaire" est réservé aux pilotes universitaires à jour de leur licence.

INSCRIPTION AU CHAMPIONNAT DE FRANCE UNIVERSITAIRE

Tout pilote désirant participer au championnat de France universitaire devra participer aux épreuves sélectives organisées par les CR Sport U ou les conférences et les ligues régionales de karting.

INSCRIPTION AUX SELECTIONS

En relation avec les ligues régionales de karting et négociation avec un établissement local de karting, chaque CR Sport U ou conférence peut organiser une ou plusieurs épreuves sélectives spécifiquement FF Sport U sous forme de course d'endurance, par équipe de 3 pilotes d'une même association sportive. Dans ce cas, les qualifications pour la finale du Championnat de France Universitaire de Karting seront établies selon l'ordre d'arrivée.

Dans le cadre de la politique de développement des « courses clubs » menée par la FFSA, le CRSU et la ligue régionale de karting rechercheront les courses disposant d'une catégorie « loisir » (avec location du matériel à tarif préférentiel), susceptibles d'accueillir des participants FF Sport U. L'équipage qualifié pour la finale du Championnat de France Universitaire de Karting sera composé des trois meilleurs pilotes d'une même association sportive (aux temps cumulés).

Chaque CRSU organisateur d'une épreuve sélective spécifique U ou coordonnée avec une « course club » pourra prétendre à la qualification d'une équipe. Le nombre d'équipes supplémentaires sera arrêté par la CMN par référence à la nature, au niveau et à la densité des épreuves.

DEMANDES DE QUALIFICATION

Les CR Sport U ou conférences devront retourner leurs demandes de qualification mentionnant les résultats complets des épreuves organisées **pour le 9 mars 2018**.

La liste des qualifiés sera publiée sur le site www.sport-u.com ; les équipes pourront y retirer leur dossier individuel.

En cas de non-participation, le pilote ne pourra prétendre à aucun remboursement (sauf cas de force majeure). Aucun pilote ne pourra être engagé ou remplacé sur place.

MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENTS

Matériel admis

Définition du règlement technique de la catégorie loisir. Matériel correspondant aux normes NF.

CARBURANT - PNEUMATIQUES - ÉQUIPEMENTS

Carburant

Le carburant devra obligatoirement être celui fourni par l'organisateur.

Pneumatiques

Les pneumatiques seront ceux fournis par l'organisateur.

En cas de crevaison, le concurrent pourra remplacer le pneumatique défectueux après accord du Délégué Technique FFSA.

L'utilisation de pneumatiques pluie ou de pneumatiques slick retaillés est interdite.

Equipements

Chaque pilote devra porter obligatoirement une combinaison, un casque, des chaussures fermées et des gants. Le matériel devra être conforme à la réglementation et apporté par le pilote ou prêté par l'organisateur.

Poids

Une balance sera installée en sortie de stand et le kart devra s'y arrêter avant l'accès en piste. Le poids total sera de 236 kg quelques soient les pilotes et le niveau de carburant.

NUMEROS DE COURSE

La FFSA attribuera à chaque pilote un numéro de course.

Les plaques numéros seront fournies par l'organisateur.

Elles devront être placées selon le plan d'identification de la FFSA et ne devront subir aucune modification.

MECANICIENS ET ASSISTANCE

Aucune personne ne sera autorisée à intervenir sur la mécanique du kart, à l'exception d'un membre de l'équipe du circuit.

PUBLICITE – IMAGE – ATTITUDE

Le candidat participant, du seul fait de son inscription, consent aux organisateurs l'utilisation de son nom, prénom, adresse, image, témoignages, résultats obtenus et ce par tous moyens de communication.

Le candidat participant consent également à ce que son nom puisse être utilisé en association avec sa propre image, et à ce que sa voix, son nom et son image puissent être enregistrés, amplifiés et reproduits sur des films ou tout autre support.

Le candidat participant accorde l'autorisation d'utiliser et notamment d'éditer tout ou partie desdits documents, dans la mesure où la FFSA et/ou ses partenaires le jugent nécessaire et cela sans limitation de durée. Le candidat participant renonce à toute revendication liée à l'exploitation desdits documents, en particulier de nature financière.

L'inscription au championnat de France universitaire de Karting implique une totale adhésion au présent règlement et à toutes les décisions prises par les organisateurs.

Une commission des litiges (un représentant FFSA, un représentant FF Sport U, un gestionnaire de la piste, un représentant des équipes) sera constituée et agira par délégation de pouvoir de la commission mixte nationale. Elle prendra toute décision disciplinaire ou réglementaire de nécessité immédiate et notamment l'exclusion immédiate de toute équipe dont le comportement sur la piste aura été jugé dangereux ou antisportif.

Toute tentative de fraude entraînera l'élimination immédiate de l'équipe et de ses complices éventuels.

Toute contestation ou litige durant les sélections ou la finale sera tranchée par la commission mixte ou des litiges, l'appel n'étant pas suspensif.

DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Essais

Essais libres officiels de 9h30 à 11h00.

Chaque équipe pourra évoluer en essais libres le matin du championnat de France.

Briefing

La présence de tous les pilotes est obligatoire et ils devront impérativement signer la feuille de présence. Tout manquement à cette obligation sera sanctionné par le Collège des Commissaires Sportifs. L'horaire de ce briefing sera notifié dans l'horaire officiel communiqué aux concurrents lors de chaque épreuve.

Course

Essais chronométrés.

Chaque équipe disposera d'une session officielle de 30 minutes au 1/100^{ème} de seconde. Seul le meilleur temps de chaque équipe sera retenu pour constituer la grille de départ de la course.

Finale

Une course d'endurance d'une durée d'1h30 sera organisée par équipes d'A.S. de 3 pilotes.

Course par temps de pluie déclarée par la Direction de Course

Lorsque la Direction de Course déclarera qu'il s'agit d'une course par temps de pluie, les courses se dérouleront sur les distances spécifiques prévues par temps de pluie.

Temps d'arrêt dans les stands

Un temps minimum dans les stands sera communiqué lors du briefing de l'épreuve. Un contrôle sera fait et en cas de non respect, une pénalité d'un tour sera automatiquement affectée.

PRIX

A l'issue de la finale, les 3 premiers équipages se rendront au podium où une coupe leur sera remise.

Protocole Podium

A l'issue de la finale et après avoir répondu au contrôle du poids, les trois premiers pilotes classés seront sous la responsabilité de l'organisateur.

A la suite du tour d'honneur, les pilotes se rendront au podium afin de procéder à la cérémonie.

A l'issue de la cérémonie de podium, les pilotes seront à la disposition de la presse pour répondre aux différentes interviews.